



Monsanto

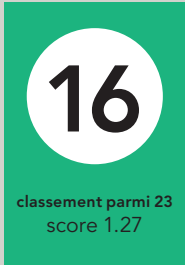
Access to Seeds Index

Données concernant l'entreprise

Siège : St Louis, Missouri, États-Unis d'Amérique
Type d'entreprise : Cotée
Chiffre d'affaires du groupe (2017) : 14 600 000 000 USD
Chiffre d'affaires des activités liées aux semences (2017) : 10 913 000 000 USD

www.monsanto.com

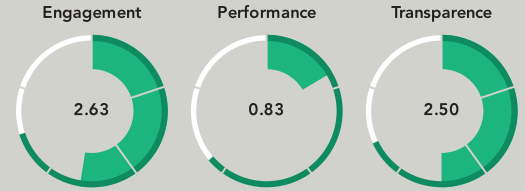
Monsanto est une entreprise agricole présente sur deux branches : le segment semences et génomique, et le segment productivité agricole qui couvre les produits agrochimiques. Le segment « semences et génomique » produit des semences de grandes cultures et des semences potagères sous plusieurs marques, DEKALB et Seminis étant les deux plus importantes. Cette branche développe également des caractères biotechnologiques et concède sous licence du germoplasme à d'autres entreprises semencières. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, Monsanto est implantée au Burkina Faso et est présente également au Nigéria. En 2018, Bayer a racheté Monsanto pour 66 milliards de dollars. Les activités visant à intégrer les deux entreprises sont en cours.



Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

Monsanto se classe seizième de l'Indice 2019 pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, ce qui traduit de grandes disparités entre les engagements de l'entreprise à l'échelle mondiale et ses activités spécifiques à la région. La société obtient son score le plus élevé

dans le domaine « Gouvernance et stratégie » grâce à sa stratégie « Growing Better Together » qui fixe des objectifs concernant le développement durable et les petits exploitants, bien que l'entreprise n'indique pas clairement comment elle contribue au développement du secteur semencier local et à la création d'un environnement favorable dans la région. Monsanto affiche également de bonnes performances dans la catégorie « Production de semences » grâce à ses activités de production au Burkina Faso et à des normes de travail rigoureuses. Dans d'autres domaines de mesure, la société enregistre des résultats moyens, notamment en ce qui concerne ses positions concernant la préservation des ressources génétiques et le partage des avantages. Monsanto affiche des positions transparentes en matière de propriété intellectuelle, mais aucune n'est favorable aux petits exploitants. Le don de technologie effectué par Monsanto à l'African Agriculture Technology Foundation afin que celle-ci développe des variétés de niébé adaptées à la région constitue une pratique de premier plan dans le domaine « Recherche et développement ». Peu de données ont été fournies quant au développement des capacités. De même, l'entreprise a communiqué peu d'informations sur la disponibilité de sa gamme de produits et les activités de commercialisation associées dans la région, c'est pourquoi elle obtient sa note la plus faible dans la catégorie « Commercialisation et vente ».



Pratiques exemplaires

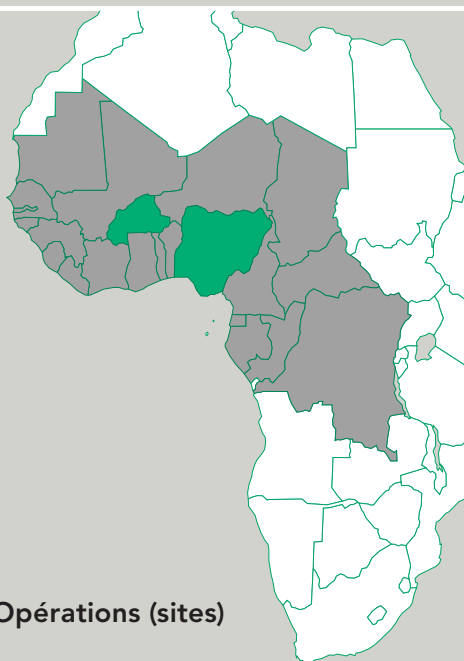
Monsanto a fait don de sa technologie à l'African Agriculture Technology Foundation afin que celle-ci mette au point des variétés de niébé résistantes aux nuisibles tels que la pyrale (Maruca vitrata). En 2017, elle a élargi ses essais en champ au Burkina Faso, au Ghana et au Nigéria. Début 2019, les autorités nigérianes ont approuvé la commercialisation d'une variété de niébé obtenue grâce à ces recherches. Cette variété est génétiquement améliorée pour résister à l'organisme nuisible.

Leviers d'amélioration

Bien que Monsanto affiche des positions transparentes en matière de brevets, de lois sur la protection des variétés végétales et de conservation des semences sur l'exploitation, aucune d'entre elles ne répond aux besoins des petits exploitants. L'entreprise est invitée à revoir ses positions à la lumière des besoins des petits exploitants figurant parmi ses clients.

Monsanto ne communique aucune information relative à ses programmes de sélection pour les légumes et n'indique pas s'ils concernent les caractères avantageux pour les petits exploitants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Elle est invitée à préciser le périmètre de ses programmes de sélection destinés aux petits exploitants.

L'entreprise communique peu d'information, voire aucune, concernant la disponibilité de la gamme de produits de ses principales marques, notamment DEKALB pour le maïs et Seminis pour les semences potagères. Elle est invitée à rendre publiques davantage d'informations concernant ses activités de vente en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.



Opérations (sites)

- Pays de l'Indice
- Présence
- 📍 Production
- 🌱 Amélioration

Informations remarquables

■ Après le rachat de Monsanto par Bayer, le nom de l'entreprise va disparaître. Les noms des marques seront conservés et intégreront la gamme de produits de Bayer.

■ Pendant la période couverte par l'Indice 2015-2017, les autorités nationales nigérianes ont autorisé Monsanto à effectuer des essais avec du maïs génétiquement modifié pour résister aux insectes et tolérer les herbicides (l'entreprise a également été autorisée à commercialiser du coton génétiquement modifié, une culture qui n'est pas concernée par l'Indice).

Gamme de produits

Cultures de l'Indice

Grandes cultures

Blé
Maïs
Niébé
Soja
Sorgho

Légumes

Aubergine
Carotte
Chou
Chou-fleur
Citrouille
Concombre
Courge
Gombo
Haricot vert
Laitue
Melon
Oignon
Pastèque
Petit pois
Piment fort
Poivron
Potiron
Tomate